

Le mardi 29 novembre 2022

A

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux

OBJET : Convocation - Conseil communal / Commune déléguée de Saint Georges de Montaigu

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine réunion du Conseil communal de la commune déléguée de Saint Georges de Montaigu qui se tiendra le :

Mardi 6 décembre 2022 à 19h30

Salle des Présidents à la Mairie de Saint Georges-de-Montaigu

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Moyens généraux

- Modification de l'autorisation de programme – Crédits de paiement – centre-bourg,
- Demande de subvention – Projet secteur du Prieuré.

2. Vie Locale, culturelle et sportive

- Tarification des salles communales à appliquer à compter du 1^{er} janvier 2023.

3. Education, familles et cohésion sociale

- Dotations scolaires – fournitures pédagogiques,
- Dotations scolaires – activités péri-éducatives,
- Participation aux charges de scolarisation pour l'inscription d'un élève non-résident de la commune dans une des écoles publiques de Montaigu-Vendée,
- Participation aux frais de fonctionnement des écoles sous contrat d'association.

4. Environnement, mobilités et aménagement du territoire

- Cession foncière à l'ASHL les Habitants de la Bernardière.

5. Informations et questions diverses

Dans l'attente de vous retrouver, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire délégué de Saint Georges de Montaigu,
Eric HERVOUET,

